



Agence universitaire de la Francophonie

Bulletin de liaison



N°7
Février
2008

À la une !



Plus de 41 pays participants au II^e colloque international du RIFEFF en novembre 2007 en Guadeloupe
Former les enseignants du XXI^e siècle dans toute la francophonie

Éditorial

« Aujourd'hui, la Francophonie permet d'assurer une liaison entre les peuples et les cultures »
Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie

Chers membres du RIFEFF,

Il nous fait plaisir de vous présenter, avec le bulletin de liaison numéro 7, nos meilleurs vœux pour l'année 2008 pour tous vos projets personnels et professionnels sans oublier pour nos communautés une longue vie à la francophonie qui est un moyen pour chacun de défendre son propre pluralisme linguistique.

Notre deuxième colloque international en Guadeloupe a été fort réussi avec la présence de plus de 100 participants de 41 pays. Un court bilan et surtout des projets sont décrits dans ce numéro.

Dans ce bulletin, vous trouverez également l'essentiel des décisions prises au cours de notre deuxième Assemblée Générale qui a lieu tous les 4 ans, ainsi que la composition d'un nouveau bureau élargi, compte tenu de l'évolution très positive de nos effectifs et de nos ambitions.

Selon une tradition bien établie, le bulletin est aussi le lieu de présentation, par nos collègues, d'établissements ou de séminaires. Notre collègue Bouba Diarra nous présente l'Ecole Normale Supérieure de Bamako (Mali) et nous mentionnons le séminaire régional de l'ISSEG de Conakry (Guinée) à l'instigation de notre collègue Tidjane Diallo.

En 2008, bourses de mobilité, séminaires et réalisation d'un ouvrage devraient être au programme comme vous pourrez le constater, lors de votre lecture.

Des groupes de travail, thématiques ou régionaux (ou les deux) peuvent être constitués et toute suggestion en ce sens auprès du bureau sera la bienvenue.

En 2008 le RIFEFF tentera au plus haut niveau, de sensibiliser les Gouvernements à l'importance de la formation des enseignants dans le monde, en apparaissant comme un réseau au cœur de cette question, par sa connaissance et son expertise que ce soit pour l'Education Pour Tous ou pour tout ce qui touche aux stratégies de la gouvernance en ces domaines.

Bonne lecture.

Thierry Karsenti
Président du RIFEFF

Raymond-Philippe Garry
Vice-président délégué général du RIFEFF

Sommaire

II^e colloque international :
Bilan
p. 2 - 3

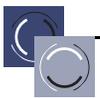
II^e Assemblée générale :
p. 4

Nouveau bureau exécutif du RIFEFF :
p. 5

Libre propos d'un adhérent :
l'ENS de Bamako
p. 6

Séminaire régional de Conakry d'octobre 2007
p. 7

Actualités sur :
les bourses de mobilité
les adhésions/cotisations
p. 8



Plus de 41 pays participants au II^e colloque international du RIFEFF aux Antilles



Quel bilan pour le deuxième colloque international du RIFEFF ?

Tout d'abord, la présence de plus de 100 participants représentant 41 pays de la francophonie ; des conférences introductives, des ateliers et de nombreuses contributions sur nos 4 thèmes :

- Le français vecteur d'interculturalité.
- Un master de formation des enseignants
- Les technologies de l'information et de la communication
- La formation des maîtres et l'éducation pour tous.



Face à la richesse de l'ensemble des contributions et des échanges allant au-delà, nous avons décidé de publier un second ouvrage collectif du RIFEFF sous le titre « Former les enseignants du XXI^e siècle dans toute la francophonie ». Il poursuivra le travail entrepris avec notre premier ouvrage sur nos « diversités, défis et stratégies d'action ». Cet ouvrage devrait être en ligne au premier trimestre 2008 et sera suivi d'une version papier adressée à tous les participants et à tous les adhérents du RIFEFF qui n'ont pu assister au colloque et qui en feront la demande.



www.rifeff.org





Quels projets pour 2008 et 2009 ?

Nous savons d'expérience, qu'il conviendra de largement anticiper notre 3^{ème} colloque en 2009 ; le lieu est à déterminer et les candidatures à se faire connaître. Entre-temps, notre programme comprend la poursuite des bourses de mobilité et de nos séminaires régionaux : intégration des

TICE en pédagogie universitaire, mise en place d'un master francophone pour les enseignants et les formateurs, approche par compétence dans la formation et la profession enseignante...

Que ce soit pour les bourses, les séminaires ou l'édition du deuxième ouvrage du RIFEFF, la réalisation effective passe par un soutien de l'AUF et la mutualisation de nos moyens en établissements. Nous connaissons, dans les deux mois qui viennent, les décisions de l'Agence Universitaire de la Francophonie : nous sommes optimistes.

Suite au colloque, des questionnements subsistent : le premier, sans doute, concerne les démarches que nous devons entreprendre pour que d'autres établissements nous rejoignent. Le second porte sur une réflexion quant à la création de groupes de travail sous-régionaux, sous l'impulsion, peut-être, des membres du bureau, traitant de thèmes tels que ceux de la qualité de l'enseignement, de la mise en place de formations à distance, de la pédagogie universitaire et l'enseignement supérieur, de la mise à disposition des ressources numériques. Le programme est conséquent et ne se réalisera qu'avec la participation de nombreux collègues.

Le RIFEFF est à votre écoute.





II^e colloque international du RIFEFF

Assemblée générale



Le samedi 10 novembre 2007, le RIFEFF a tenu, en Guadeloupe, son assemblée générale, profitant de la présence d'une grande partie de ses membres lors du colloque qui s'est déroulé les deux jours précédents.

L'Assemblée générale est l'organe suprême du réseau. Elle a compétence pour :

- Définir les orientations générales du réseau**
- Élire les membres du Bureau exécutif**
- Adopter les propositions de modification des présents statuts**
- Fixer le montant de la cotisation**
- Créer, au besoin, des commissions**

Les points à l'ordre du jour étaient les suivants :

Election d'un(e) président(e) d'assemblée

Adoption de l'ordre du jour :

- Retour sur le procès verbal de la réunion constitutive
- Amendements aux statuts du RIFEFF
- Election des membres du bureau du RIFEFF
- Election du Président du RIFEFF
- Discussion sur les pistes d'action pour 2008.



Madame Juliette Bechoux a été élue présidente d'assemblée.



L'ordre du jour a été adopté. Nous en retiendrons, dans notre bulletin, les points essentiels :

- Le procès verbal de la réunion constitutive du RIFEFF a été adopté à l'unanimité, par courriel, par les membres du RIFEFF, il comprend la finalité, les objectifs et les statuts du RIFEFF (www.rifeff.org).

Sur proposition du bureau sortant :

- En fonction du nombre croissant des adhérents, le nombre de membres du bureau passe : de 2 à 3 pour l'Afrique, de 1 à 2 pour l'Asie, de 3 à 4 pour l'Europe de l'Ouest, le nombre de membres pour les autres régions reste inchangé.

- Il est créé la catégorie de « membre associé » représentant des associations professionnelles directement impliquées dans la formation des enseignants. Ces membres ne peuvent représenter plus de 20% de l'ensemble des membres du RIFEFF. Ils sont agréés par le bureau.

- Il est décidé que les membres du bureau puissent, par un vote à l'unanimité, ajouter un autre membre au bureau en cours de mandat (4 ans).

Après acceptation par l'Assemblée générale de ces nouvelles dispositions, il est procédé à l'élection des membres du nouveau bureau selon le code en vigueur au Québec (code Morin), siège de notre réseau. La composition du nouveau bureau, élu pour 4 ans, est donnée à la page suivante.

Le bureau a procédé à l'élection de son Président, le Professeur Thierry Karsenti qui a été réélu à l'unanimité.

Concernant la discussion sur les pistes d'action pour 2008, les grandes lignes sont décrites en pages 2 et 3 de ce bulletin (Quels projets pour 2008-2009 ?).



II^e assemblée générale du RIFEFF

Nouveau bureau du RIFEFF

Comme indiqué à l'ordre du jour de l'assemblée générale au point 3, le RIFEFF a élu son bureau pour 4 ans.

Le Bureau exécutif est composé de treize membres selon la répartition géographique suivante :

Amérique du Nord : 1

Europe de l'Ouest : 4

Europe centrale et orientale : 1

Afrique, Océan Indien, Caraïbe : 3

Maghreb : 1

Moyen Orient : 1

Asie du Sud-est : 2

Ces treize membres sont élus par l'Assemblée générale. Parmi ces membres, l'Assemblée élit le président.

Le Bureau exécutif est responsable du fonctionnement du réseau devant l'Assemblée générale. Il est chargé notamment de :

- Préparer l'ordre du jour des réunions de l'Assemblée générale ;
- Etablir le programme d'action pour un ou deux ans et le rapport financier;
- Mettre en oeuvre les orientations définies par l'Assemblée générale;
- Participer aux travaux de l'Assemblée générale;
- Soumettre à l'Assemblée générale le rapport d'activité du réseau.

Le bureau est assisté d'une chargée de mission

Les membres du bureau exécutif du RIFEFF après l'assemblée générale de novembre 2007

Thierry Karsenti

Président-élu , Canada
thierry.karsenti@umontreal.ca



Jean-Luc Fauquet

France
jl.fauguet@aix-mrs.iufm.fr



Juliette Bechoux

Secrétaire-Générale, Belgique
juliette.bechoux@isell.be



Barbara Glowacka

Pologne
barbara@piasta.pl



Raymond-Philippe Garry

Vice-président, Délégué-Général, France
rpgarry@auvergne.iufm.fr



Maman Saley

Niger
galoma01@yahoo.fr



Aritiba Tidjane Diallo

Vice-président , République de Guinée
dtidjane@yahoo.fr



Mai Yen Tran Thi

Vietnam
Tranthimai.yen@gmail.com



Abdelbaki Benziane

Algérie
benziane_baki@yahoo.fr



Minh Trinh Van

Vietnam
Trinhvminh@yahoo.fr



Paul Busuttill

France
pbusuttill@auvergne.iufm.fr



Garine Zohrabian

Liban
Garine.zohrabian@ujs.edu.lb



Bouba Diarra

Mali
ensup@ml.refer.org



Fabienne Baudot-Bonin

Chargée de mission, France
fbonin@auvergne.iufm.fr





Libre propos des établissements membres du RIFEFF

L'école normale supérieure de Bamako

(République du Mali)



Établissement d'enseignement supérieur, l'École Normale Supérieure (ENSUP) de Bamako fut créée en juin 1963.



Par
Boubou Diara
Directeur
de l'ENS de
Bamako

La création de l'Université du Mali, puis celle de Bamako et l'ouverture des facultés en 1996 ont conduit à une redéfinition de ses missions et conditions d'accès. L'ENSUP de Bamako, nouvelle formule, a pour missions d'assurer :

- La formation initiale des Professeurs appelés à exercer dans les Enseignements Secondaire, Normal et Fondamental, des Inspecteurs de l'enseignement fondamental, des Inspecteurs de l'enseignement secondaire, des conseillers pédagogiques ;
- La recherche scientifique et pédagogique.

Les organes de l'ENSUP sont l'Assemblée d'École et la Direction Générale. L'Assemblée d'École présidée par le Directeur Général (DG) est l'organe d'orientation et de contrôle de l'école. Elle comprend des membres de droit et des membres élus.

L'ENSUP est organisé en Départements d'Enseignement et de Recherche (DER). Les DER sont des structures de bases qui assurent la coordination des activités pédagogiques et de recherche. Les DER statuent sur toutes les questions touchant l'organisation des enseignements, le contrôle des connaissances et la recherche scientifique et pédagogique.

Il y a dix DER qui sont les DER de Mathématiques, de Sciences de la Vie et de la Terre, d'Histoire et Géographie, de Lettres, de Physique et Chimie, d'Anglais, de Philo-psychopédagogie, de Russe, d'Arabe et d'Allemand. Chaque DER est dirigé par un Chef de DER (élu parmi les formateurs), assisté d'un Conseil de DER.

L'ENSUP comporte les filières de formation des Professeurs d'Enseignement Secondaire (PES) et d'Enseignement Fondamental (PEF), une Cellule de Formation Continue (CFC) et un Centre d'Accès à l'Information (CAI).

La durée de la formation des PES est de deux ans. L'accès se fait soit par voie de concours pour

les étudiants titulaires d'au moins d'une licence (ou diplôme équivalent) des facultés, soit sur titre après examen de dossiers des candidats pour les enseignants intégrés dans la fonction publique et titulaires d'une licence. Cette filière compte onze options (lettres, mathématiques, russe, anglais, biologie, allemand, physique et chimie, arabe, histoire et géographie, philosophie, psychopédagogique).

La durée des études pour les PEF est de quatre ans. L'accès se fait uniquement par voie de concours. Le candidat doit être Maître Principal depuis au moins trois ans dans ce grade et être âgé de 45 ans au plus à la date du concours.

La filière comporte trois options : option Sciences, option Lettres, Histoire et Géographie et option Langues (Arabe et Anglais).

La formation continue est l'une des missions importantes de l'ENSUP. Elle se fait aujourd'hui au bénéfice des professeurs du Secondaire Général et Technique et concerne six disciplines : mathématiques, sciences de la vie et de la terre, sciences physiques, lettres et histoire - géographie. Une salle informatique dénommée Centre d'Accès à l'Information (CAI) est actuellement opérationnelle. Il s'agit d'un espace dédié à l'accès à l'IST : interrogation de bases de données, commande de documents primaires et, notamment à travers le portail de l'Infothèque francophone, consultation des ressources universitaires francophones diffusées en libre accès sur Internet ; Ce centre est le maillon essentiel de la politique de formation continue de l'ENSUP par le biais dispositif foaid.





Séminaire régional

Un séminaire RIFEFF à l'ISSEG à Conakry sur le conseil pédagogique (Conakry, République de Guinée)

Les 11 et 12 octobre 2007 un séminaire du RIFEFF s'est déroulé à l'Institut Supérieur des Sciences de l'Éducation de Guinée (ISSEG) à Conakry.

Ce séminaire, initialement prévu début 2007, a dû être reporté en raison d'événements graves en Guinée. Le Directeur-général de l'ISSEG ainsi que le bureau du RIFEFF souhaitaient vivement que cette manifestation, inscrite au programme de notre réseau et soutenue par l'AUF, ait lieu en 2007.

Le thème de ce séminaire était :

Formation et perfectionnement des Animateurs Pédagogiques de l'Enseignement Secondaire (APES).

Monsieur Sekou KABA, représentant du Ministre de l'Éducation Nationale et de la Recherche Scientifique, a ouvert cette manifestation en présence de nombreuses personnalités du monde de l'Éducation.

Le premier jour du séminaire était consacré

à l'identification des besoins de formation des APES et aux pistes d'amélioration et d'orientation pour un nouveau programme de formation des animateurs pédagogiques.

Rappelons que, autour des années 1995, la Guinée, a formé, sur trois années, des animateurs. Cette formation a été interrompue et il vient d'être décidé de la relancer en 2008.

Lors de cette journée, une présentation des expériences guinéennes (ISSEG), sénégalaises (FASTEF) et françaises (IUFM d'Auvergne) a été suivie d'un travail en deux groupes.

La seconde journée était focalisée sur la formation continue des enseignants,

avec, en appui, une présentation des expériences des trois pays cités précédemment.

Les participants, 30 personnes venues de l'ensemble du territoire guinéen, ont travaillé en deux groupes sur les deux thématiques suivantes :

Quels rôles pour les animateurs pédagogiques dans la formation continue au secondaire ?

Quelles relations entre les structures de formation continue des enseignants du secondaire en Guinée ?

Le séminaire a fait l'objet de conclusions incluant des recommandations à l'attention du Directeur-Général de l'ISSEG.



De gauche à droite :

Tidjane Diallo, Directeur-Général de l'ISSEG et
Luc Ria, Maître de conférence, IUFM d'Auvergne



Deux participantes



Par
Tidjane Diallo
Directeur-Général
de l'ISSEG et

Raymond-philippe
Garry
Vice-président du
RIFEFF



ACTUALITES

Présentation des bourses de mobilité 2008

Le RIFEFF est heureux, comme chaque année, de proposer à ses membres des bourses de mobilité de formation d'enseignants de courte durée. Les échanges Sud-Nord et Sud-Sud sont particulièrement encouragés dans le cadre de ce programme.

La somme accordée pour les frais de déplacements et de séjour est maintenue à 2000 euros par boursier versés à l'établissement d'accueil, qui prend en charge les frais de mission de cet échange.

La personne ayant obtenu une bourse pour réaliser une mission devra, obligatoirement, dans les 15 jours suivant sa mission, transmettre un bref rapport d'activité (500 mots) à l'établissement d'accueil qui

Le calendrier 2008 ...

Dépôt des candidatures : date limite, 29 février 2008

Décision du comité scientifique : 19 mars 2008

Déroulement du stage : de mai à décembre 2008

Formulaire de demande de bourses
<http://www.rifeff.org/bourses.php>

Contact
scrdirection@isell.be

Attribution
Mars 2008

Période de mission
mai à décembre 2008

www.rifeff.org

8

Adhésion et cotisation RIFEFF : nouvelle formule

Chers membres du RIFEFF et futurs membres du RIFEFF. Avec l'expérience, nous nous sommes aperçus que le délai pour recevoir les adhésions pouvait atteindre une année. Il est également, souvent onéreux de percevoir les cotisations en raison du transit de pays à pays et de la conversion des monnaies.

C'est pourquoi, nous vous proposons une adhésion bisannuelle, c'est-à-dire pour deux ans (2008-2009).

La cotisation des membres du Sud qui était de 50 euros pour une année passe à 100 euros pour deux années. Celle des pays du Nord qui était à 250 euros passe à 400 euros (et non 500€) pour les deux années.

Vous trouverez également en ligne :
<http://www.rifeff.org/adhesion.php>
un onglet «adhésion» pour les nouveaux membres et un onglet «renouvellement cotisation» pour les membres.

Rédaction

Directeur de la publication : Thierry Karsenti - président du RIFEFF - thierry.karsenti@umontreal.ca

Rédacteur en chef : Raymond-Philippe Garry - vice-président délégué général du RIFEFF - rpgarry@auvergne.iufm.fr

Réalisation : Chargée de mission RIFEFF : Fabienne Baudot-Bonin - IUFM d'Auvergne - France - fbonin@auvergne.iufm.fr

Concept : Tristan Lefèvre - Fabienne Baudot-Bonin / France

www.rifeff.org